

Contexte et Missions du Poste :

Le dispositif d'accompagnement médico-social vise à soutenir les locataires identifiés par l'Office comme étant en situation de vulnérabilité du fait de troubles de santé mentale. Le Travailleur Pair apportera un soutien spécifique et complémentaire en s'appuyant sur son expérience personnelle de rétablissement, pour renforcer les interventions de l'équipe pluridisciplinaire.

Les missions incluent un accompagnement global et individualisé, adapté aux besoins du locataire et visant à favoriser la stabilité résidentielle, la santé, et l'inclusion sociale.

Rôle et Responsabilités :

1. Soutien Expérientiel et Relationnel

- Témoigner de son parcours de rétablissement pour encourager les locataires à développer leur propre processus de rétablissement.
- Assurer un soutien relationnel de proximité, en aidant les bénéficiaires à maintenir et développer leur réseau social et à s'intégrer dans la vie de la résidence.
- Aider les personnes à identifier leurs besoins et les orienter vers les services appropriés.

2. Déstigmatisation et Sensibilisation

- Collaborer avec l'équipe pour organiser des sessions de sensibilisation auprès du personnel de l'Office, favorisant une approche déstigmatisante des problématiques de santé mentale.
- Apporter des informations sur la santé mentale, l'estime de soi, et les droits des locataires, et travailler à la réduction des préjugés.

3. Renforcement de l'Autonomie et de l'Autodétermination

- Accompagner les bénéficiaires dans la gestion de leur logement (entretien, organisation) et dans leur autonomie quotidienne.
- Animer ou co-animer des groupes de parole et des ateliers (ex. : activités culturelles, sportives) visant à renforcer la cohésion sociale et l'inclusion.
- Utiliser des outils de rétablissement (ex. : plan de rétablissement, WRAP®) pour aider les personnes à identifier leurs objectifs et les accompagner dans leur mise en œuvre.

4. Partenariat et Travail en Équipe Pluridisciplinaire

- Participer aux réunions d'équipe et échanger avec les différents professionnels (travailleurs sociaux, infirmiers) pour enrichir la prise en charge grâce à une perspective fondée sur l'expérience vécue.
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires locaux (Centres Médico-Psychologiques, associations, services sociaux agents de proximité...) pour faciliter l'accès des bénéficiaires aux ressources nécessaires.
- Apporter une compréhension complémentaire des besoins des locataires et favoriser la concertation dans la mise en œuvre des interventions.

5. **Accompagnement Global et Accès aux Droits**

- Soutenir les démarches d'accès aux droits sociaux (logement, aide sociale, emploi) et accompagner les personnes dans leurs démarches administratives.
- Encourager la réinsertion sociale et le maintien dans le logement en aidant les locataires à développer leurs compétences de gestion budgétaire et leur autonomie au quotidien.

6. **Participation aux Actions de Formation et de Sensibilisation**

- Participer aux sessions de sensibilisation pour les professionnels, en intégrant le point de vue expérientiel pour améliorer la prise en charge des locataires.
- Contribuer à des activités favorisant la socialisation (ex. : groupes d'entraide, ateliers de vie quotidienne) pour renforcer le lien social et réduire l'isolement.

Compétences et Qualités Requises :

- **Savoir expérientiel** : Avoir un parcours personnel de rétablissement ou d'expérience de vie similaire (troubles de santé mentale, précarité, exclusion).
- **Connaissance en santé mentale et accompagnement social** : Compréhension des enjeux liés aux troubles de santé mentale et connaissance des outils de rétablissement.
- **Capacité de médiation** : Être à l'écoute, savoir identifier et comprendre les besoins des bénéficiaires pour mieux les accompagner dans leurs démarches.
- **Sens de l'autonomie et de l'organisation** : Capacité à travailler de façon autonome et en équipe, en respectant la confidentialité des informations.
- **Capacité relationnelle** : Patience, bienveillance, et empathie ; capacité à partager son expérience sans jugement et à encourager les bénéficiaires dans leur propre processus de rétablissement.

Conditions de Travail :

- Interventions au domicile des locataires et dans les espaces communautaires de la résidence.
- Travail en équipe pluridisciplinaire et participation à des réunions régulières.
- Participation à des formations spécifiques sur la santé mentale et le rétablissement.

Prérequis :

- Expérience personnelle significative en matière de santé mentale et parcours de rétablissement.
- Formation en pair-aidance ou connaissance des pratiques de rétablissement en santé mentale souhaitée.
- Permis B souhaité pour les déplacements professionnels.